



Séance du 21 janvier 2014 à 19 heures 00

Commune de Calamane – Salle des fêtes

Aujourd'hui, Mardi vingt et un janvier deux mille quatorze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Calamane – Salle des fêtes

Etaient présents :

57 titulaires dont 1 possédant une procuration

19 suppléants dont 1 possédant une procuration

• TITULAIRES :

BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

M. PLANTADE Thierry,
M. RAFFY Gilles,
M. MONCELON Alain,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M. LAYBROS Serge, Mme LOOCK Martine, M. SIMON Michel, Mme PIQUE Marie, M. MUNTE Serge, M. SAN JUAN Alain, M. VILLIEN Christian, M. BASSET Jacky, Mme BOYER Noëlle, Mme MARTY Lucienne, M. BOUILLAGUET Vincent, Mme LENEVEU Hélène, M. QUERAUD Andréa, M. GRINFEDER Michel, M. BOUTET Serge, M. DELPECH Bernard,

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MECHMONT
MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES

M. TILLOU José,
M. DUJOL J.-Paul,
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
M. PEYRUS Guy,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
Mme LANES Bénédicte,
M. BOUYGUES Alain,
M. CHAUBARD Jacques,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. PICOT Vincent,
M. JARRY Daniel, M. THEIL Jacques,
M. PONS Maurice, M. VIGUIE Michel,
M. NOUAILLES Serge,
M. DELPON Michel, M. DOLLE Serge,
Mme SIMON Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. GALTHIE Jean-Noël,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. CHATAIN Thierry,
M. MERCEREAU Didier, M. BROUQUI Christian, M. LIAUZUN Christian,
M. RAFFY Bernard,
M. AUSTRUY Bernard,
M. RIGAL Serge,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
Mme SOUBIROU Christiane, M. LAVAU Pascal,
M. DELMAS Eric,
M. HEE Gérard,

SAINT DENIS CATUS
SAINT GERY
SAINT MEDARD
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

• SUPPLEANTS :

BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CALAMANE
CIEURAC
COURS
ESPERE
FRANCOULES
LAMAGDELAINE
LES JUNIES
LHERM
MECHMONT

M. PARNAUDEAU Willy,
Mme MARMIESSE Yvette,
Mme LABROUSSE Maryse,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. GARD Michel,
M. FOURNIER Martine,
M. TEYSSEDOU Alain,
M. LAUR Gérard,
M. CORMANE J.-Pierre,
M. MURAT Jean-Pierre,
Mme SALANIE Jacqueline,
Mme ALLIET Lucette,

Envoyé en préfecture le 24/01/2014

Reçu en préfecture le 24/01/2014

Affiché le

31 JAN 2014

MERCUES
MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
SAINT PIERRE LAFEUILLE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE

M. LAFAGE Michel,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
Mme FRAYSSINET Danièle,
Mme BESOMBES Michèle,
M. DESTRUDEL Jacques,
Mme ASNAR Ohria,
Mme PAUZIE Monique,

Etaient excusés ou absents :

16 titulaires – 24 suppléants

ARCAMBAL

Titulaires: M. CAZARD Christian, M. ANNES Jacques,
Suppléant : M. PRADAL José,

CAHORS

Titulaires : M. COUPY Daniel (procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Tit), Mme BERTHOUMIEUX Karine, M. BELOU Laurent, Mme LAGARDE Sandrine,
Suppléants : Mme LE QUENTREC Yannick, Mme. FAUBERT Françoise, M. DEPETRIS Sébastien, M. GUIRAL Lionel, M. TULET André,

CAILLAC

Suppléant : M. BRIS René,

CATUS

Suppléant : M. LION Edmond,

CRAYSSAC

Titulaires : M. CAZABONNE Christian, M. FOURNIER Christian,
Suppléant : M. JOUCLAS Guy,

DOUELLE

Titulaire : M. ROUSSELLE Jean-Louis,

ESPERE

Suppléante : Mme SOULAYRES Marie-Hélène,

FONTANES

Titulaire : M. PETIT Jean (procuration donnée à M. TEYSSEDOU Alain, Sup),

GIGOUZAC

Suppléante : Mme VALETTE Roselyne,

LABASTIDE DU VERT

Suppléante : Mme FAUGERE Josette,

LABASTIDE-MARNHAC

Suppléant : M. LASFARGUES Jean-Marie,

LAROQUE DES ARCS

Suppléant : M. CLARY Fabrice,

LE MONTAT

Suppléant : M. FAGES Yves,

MAXOU

Suppléant : M. THOMAS François,

MERCUES

Titulaire : M. GRAS Gérard,

PRADINES

Suppléant : M. COUDERC Jean-Pierre,

SAINT DENIS CATUS

Titulaires : Mme BARREAU Claudine, M. MARTINEZ Sébastien,

SAINT GERY

Titulaires : Mme DUPPI Christine, M. CAVALIER J.-Luc,
Suppléants : M. MARTINEZ René, M. ROYER Jean-Marc,

SAINT MEDARD

Suppléant : M. FIGEAC Philippe,

SAINT PIERRE LAFEUILLE

Suppléante : Mme PAHL Christiane,

TOUR DE FAURE

Suppléant : M. RIALET Philippe,

VERS

Titulaire : M. GILBERT Joël,

Suppléante : Mme BRUGIDOU Sylvie,

Suppléant : M. GILES Jérôme

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

POLE AMENAGEMENT-DEVELOPPEMENT - Aménagement opérationnel
Objet : Lotissement L'Orme du Payrat – Cahors - Vente des lots n° 1, 2, 3, 25, 26 et 27
A été adopté à L'UNANIMITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 21 janvier 2014

Rapporteur : Michel SIMON

Rédacteur : Cécile DELBOS

Service : Aménagement opérationnel

Objet : Lotissement L'Orme du Payrat – Cahors - Vente des lots n° 1, 2, 3, 25, 26 et 27

Mesdames, Messieurs,

Compétent en matière de création et de réalisation d'opérations d'aménagement répondant aux objectifs de production et de mixité définis dans le Programme Local de l'Habitat approuvé le 26 mars 2009, notre établissement est engagé dans l'aménagement du lotissement de L'Orme du Payrat, reconnu d'intérêt communautaire.

Le Grand Cahors, propriétaire du terrain sur lequel est implanté le lotissement, poursuit la commercialisation des lots.

La société Interrégionale SA HLM POLYGONE qui a déjà acquis plusieurs lots dans ce lotissement en vue de réaliser 10 pavillons locatifs sociaux, a souhaité réserver d'autres lots (lots n° 1, 2, 3, 25, 26 et 27). Son objectif est de proposer des pavillons en « prêt social locatif accession ». Ce dispositif est intéressant pour notre lotissement dans la mesure où il permettra à des ménages modestes d'accéder à la propriété et s'adresse de manière privilégiée à des familles avec enfants, qui constituent le cœur de cible de notre opération.

Le prix de vente des lots initialement vendus à Polygone (à vocation sociale), a été fixé par délibération n° 39 du Conseil communautaire du 27 mars 2012 à 21 € / m² HT et à 43.95 € / m² HT pour les autres acquéreurs.

Toutefois, en raison de la vocation sociale de la présente cession et pour favoriser la commercialisation des lots du lotissement, le prix de vente proposé est de 35 € / m² HT.

Dans son avis en date du 22 mars 2013, France domaine a estimé la valeur vénale actuelle des lots n° 1 à 3 et n° 25 à 27 au prix de 33 € / m² HT.

Les lots n° 3, 4, 5, 12, 13 et 14 étaient initialement réservés par la société PROCIVIS SUD MASSIF CENTRAL qui s'est désistée par écrit en date du 21 mars 2013. La délibération du Conseil communautaire n° 41 en date du 27 mars 2012 approuvant la vente à PROCIVIS doit donc être abrogée.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

Vu l'avis des domaines en date du 22/03/2013,

- a- D'abroger la délibération n° 41 du Conseil communautaire en date du 27 mars 2012 ;

Envoyé en préfecture le 24/01/2014

Reçu en préfecture le 24/01/2014

Affiché le **31 JAN 2014**

- b- D'approuver la cession à l'INTERREGIONALE SA HLM POLYGONE ou à ses ayants-cause des lots n° 1, 2, 3, 25, 26 et 27 cadastrés AS 1078, 1076, 1031, 1080, 1082, 1083, 1036, 1032, 1084, 1086, 1044, 1037, 1038, 1034, 1033, 1029, 1028, 1074 situés sur la commune de Cahors d'une surface d'environ 3 530 m² au prix de 35 €/ m² HT ;
- c- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'acte de cession, tout acte préparatoire à la vente et tout document afférent.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE